

PRISME

Agriculture et Agroalimentaire, une affaire d'experts

14

JUIN 2016

DÉCRYPTAGE : les faits marquants de l'actualité commentés par nos experts

P. 2



GRANDE DISTRIBUTION : Regroupements en vue dans la grande distribution : Auchan et Système U sont-ils mariables ?

AGROCHIMIE : La reconfiguration se poursuit avec l'offre de Bayer sur Monsanto.

AGROGAZOLE : Avril va ajuster à la baisse sa production de Diester.

MARCHÉS : Euronext cherche à compléter son offre dans le domaine agricole.

MARCHÉS : La Chine abolit un monopole vieux de 2000 ans sur le sel.

LAIT : Le premier groupe laitier et fromager mondial Lactalis renforce ses positions en Inde.

PRIX ET MARGES : L'Observatoire de la Formation des Prix et des Marges des Produits Alimentaires publie son rapport 2016.

OGM : De plus en plus d'industriels laitiers encouragent les éleveurs à se passer d'OGM.

CHINE : Les groupes chinois, Pengxin en tête, poursuivent leurs emplettes.

BRÉSIL

P. 6



L'AGRICULTURE BRÉSILIENNE NE CONNAÎT PAS (ENCORE) LA RÉCESSION

Depuis la fin de l'année 2014, l'économie du premier pays d'Amérique du Sud est entrée en récession. En 2015, le PIB national a chuté de 3,8 %. Une nouvelle contraction de 3,9 % est anticipée sur l'année en cours. Le secteur agricole et agro-industriel est l'une des rares activités qui échappent à cette crise. Il représente 21,5 % du PIB national, fournit 30 % des emplois et assure le tiers des exportations. Les exemples de deux filières-clés permettent de mieux comprendre pourquoi « l'agronégoce » résiste jusqu'à ce jour à la récession.

CÉRÉALES

P. 10



EXPORTATIONS : POURQUOI ACHÈTE-T-ON DU BLÉ FRANÇAIS ?

L'abondance et les prix bas continuent à prévaloir sur le marché mondial des céréales. La France ne fait pas exception, une nouvelle bonne récolte se profilant après le record de 2015. Comme 30 % de la récolte part à l'exportation hors de l'Union Européenne, ce débouché est stratégique. La France dépend de quelques marchés principaux avec des atouts en partie d'ordre historique. Face à une concurrence plus virulente, elle aura besoin, si elle continue à produire autant de blé, d'encourager la qualité et d'adapter très finement son offre commerciale.

RETROUVEZ-NOUS

Sur <http://etudes-economiques.credit-agricole.com> ▶ Rubrique Secteur ▶ Agriculture et Agroalimentaire
Abonnement gratuit : [cliquez ici](#)



Décryptage

Grande distribution

Regroupements en vue dans la grande distribution :

Auchan et Système U sont-ils mariables ?

À l'automne 2014, deux alliances à l'achat ont été conclues parmi les GSA françaises : ITME-Intermarché avec EMC-Casino et Eurauchan avec les centrales Système U. Ce type d'alliance existait de longue date entre confrères et n'a jamais impliqué d'accord stratégique majeur touchant les activités de distribution stricto sensu (réseaux, politiques de prix...).

Auchan et Système U cependant ont poussé leurs réflexions jusqu'à notifier un projet d'alliance commerciale, en décembre 2015, à l'Autorité de la concurrence. Pour cette dernière « l'opération est constitutive d'une fusion de fait au sens du droit des concentrations », ouvrant un délai pour un examen approfondi. Le verdict est attendu pour septembre 2016, peut-être plus tard : il s'agira de l'opération la plus importante depuis la fusion Carrefour - Promodès (1999).

► COMMENTAIRE

- Auchan (Association familiale Mulliez) et Système U (coopérative de commerçants) sont deux groupes très différents, mais ils ont en commun de se heurter à un plafond de verre : une érosion de part de marché pour Auchan France (trop régional), un bon niveau de ventes mais une perte des adhérents importants chez Système U (trop typé supermarchés).
- Grouper la puissance d'achat ne suffisait pas à donner l'impulsion souhaitée : Il a été conclu d'échanger les bonnes pratiques, puis les formats de magasins. A Auchan de conduire les hypermarchés, les Hypers U (68 magasins) devenant des franchisés Auchan. Symétriquement, les 310 Simply Market Auchan passeraient sous la conduite Système U, expert du format.
- En attendant le feu vert de l'Autorité, le rapprochement s'opère déjà : conception de nouveaux schémas informatiques et logistiques (chantiers très structurants pour Système U), adhésion hors cadre d'opérateurs Hyper U à une franchise Auchan. Une trentaine de pionniers était prévue ; à date, ils ne sont que deux à avoir changé d'enseigne.
- Fonctionnant sur un modèle coopératif, les quatre organisations régionales U - autonomes - déclinent les décisions nationales selon la volonté des adhérents-patrons de magasins, là où l'organisation d'Auchan est intégrée. Le choc des cultures est certain. Fondamentalement, quelle que soit la décision administrative (l'accord ne fait guère de doute, restent à fixer les modalités de cession de certains points de ventes) le rapprochement implique que la partie Système U puisse piloter efficacement le réseau d'origine Simply Market. Il lui est ainsi nécessaire de se rapprocher d'un modèle centralisé, au risque de bousculer celui des coopérateurs, beaucoup trop lent.
- Les organisations logistiques des quatre centrales régionales devaient ainsi fusionner au 1^{er} avril 2016 sur une entité unique, U Log, pilotée par le centre. Les quatre centrales d'achat régionales suivraient le même chemin sur une entité unique, à laquelle adhérerait « Simply Market » (achats, assortiment, plan marketing...). Ce cas de figure existait déjà en Aquitaine, où les Coop Atlantique constituent un adhérent-franchisé de poids de la centrale SU Ouest. Mais ici, il s'agit d'un changement de nature et plus simplement de degré. Les adhérents coopérateurs qui ne s'y retrouveraient pas seront très courtisés.

La reconfiguration se poursuit avec l'offre de Bayer sur Monsanto

Agrochimie



Bayer, groupe allemand de chimie-pharmacie, propose une prime de 37 % pour s'emparer des actions Monsanto, soit une offre de 62 Mds \$ (55 Mds €). Cette opération intervient après les tentatives avortées de Monsanto d'acquiescer Syngenta, qui a finalement accepté l'offre de rachat de ChemChina, puis le mariage de Dow avec Dupont.

Bayer a réalisé un chiffre d'affaires de 46,3 Mds € en 2015, dont environ 10 Mds € en agrochimie. Cette fusion générerait le premier acteur agrochimique mondial, totalisant 23 Mds € de ventes annuelles, loin devant ses poursuivants : Dow-Dupont (14,5 Mds €) et Syngenta (12 Mds €).

► COMMENTAIRE

- Le ralentissement des économies émergentes et la baisse des prix agricoles ont entraîné une contraction des commandes d'intrants (semences, engrais, pesticides) des agriculteurs. Ceux d'Amérique Latine ont vu leurs revenus se contracter et les monnaies locales se déprécier face au dollar, renchérissant les produits importés.
- Dans le Prisme de février 2016, nous concluons sur le rachat de Syngenta et la fusion Dow-Dupont par : « Cette phase de consolidation pourrait faire évoluer le statut de Monsanto de prédateur hier à celui de cible demain ». Depuis, Monsanto a vu son chiffre d'affaires se contracter de près de 25 % sur son premier semestre 2015/16. Les ventes de maïs transgénique, représentant 60 % des facturations, diminuent de 20 %, celles de soja reculent de 11,4 %. L'américain est fragilisé par la forte baisse de sa rentabilité.
- Monsanto et Bayer font face tous deux à des conditions adverses en matière de commercialisation de leurs semences OGM ou d'autorisation de pesticides. Les négociants internationaux ADM et Bunge refusent de commercialiser une nouvelle variété de soja OGM tolérante au Roundup Ready 2 Xtend, non approuvée par les autorités européennes. Les deux firmes pourraient être impactées par le non renouvellement par l'Union Européenne de l'autorisation du glyphosate, qui fait partie de leurs herbicides vedettes.
- Dans ce contexte déprimé, Monsanto a engagé un vaste plan d'économies, incluant la suppression de 3 600 emplois, soit 16 % de ses effectifs ainsi que la fermeture de sites dans plusieurs pays. Cette restructuration lui coûtera près de 1,2 Md \$, avec pour objectif d'économiser 500 M\$ par an.
- Bayer espère quant à lui réaliser en trois ans 1,5 Md \$ d'économies grâce à ce rapprochement, ce qui nécessitera des mesures tout aussi drastiques.
- Les opinions publiques et l'amont agricole désapprouvent la concentration des acteurs alors que le lobby agrochimique apparaît déjà puissant. Les autorités de la concurrence devront se prononcer sur cette consolidation agrégeant six acteurs en trois conglomérats continentaux détenant ensemble près de 80 % du marché nord-américain des pesticides et l'essentiel du marché mondial des semences OGM. Les autorités brésiliennes et indiennes pourraient conditionner leur accord à des concessions susceptibles de rendre caduques ces fusions.

Agrogazole Avril va ajuster à la baisse sa production de Diester

Le groupe a annoncé le 20 avril qu'il comptait réduire sa production jusqu'à la fin de 2016. Ceci est consécutif à une baisse des commandes qui s'élevaient à 928 kt début avril contre 1,5 Mt un an plus tôt, et doit s'appliquer aux 5 usines d'estérification en France.

► COMMENTAIRE

- Le secteur est effectivement en difficulté en Europe, où règne une forte surcapacité (23 Mt en 2014 selon la fédération européenne, contre une production moitié moindre). En France, Saipol, la filiale industrielle d'Avril, a déjà réduit sa capacité ces dernières années mais représente toujours environ 80 % du marché.
- La filière se heurte d'un côté à la réduction des obligations sur lesquelles repose la consommation d'agrogazole (qui n'est pas rentable sans un dispositif réglementaire) et d'autre part à la montée de la concurrence.
- L'Europe a en effet revu à la baisse en 2012 les taux cibles d'agrogazole dans les carburants (de 10 % à 7 %). Le motif est surtout l'effet induit sur la déforestation mondiale : en substance, même si le carburant est produit à partir de colza, d'autres sources doivent être trouvées pour remplacer les volumes de colza ainsi utilisés, et notamment de l'huile de palme, directement liée à la déforestation en Asie du sud-est. Une étude commanditée par la Commission, récemment publiée, confirme ce phénomène particulièrement pour les huiles.
- La baisse des perspectives de demande se combine avec la concurrence des produits importés d'Argentine (à base de soja) et d'Indonésie (à base d'huile de palme). L'Europe y avait opposé des taxes antidumping qui ont sauvé la situation, mais ces pays ont présenté un recours devant l'OMC et l'Argentine vient de marquer des points - l'Europe a fait appel. En sus, des produits concurrents au Diester sont privilégiés par la réglementation car présumés venir de déchets (graisses animales, huiles de récupération) ; leurs matières premières coûtent moins cher.

- Saipol, pour limiter les coûts, a cherché à modifier le mode de rémunération du colza français, en élevant la richesse en huile servant de référence dans le calcul du prix. Devant les réactions des organisations de producteurs, le groupe a dû certifier que cela n'aurait pas d'incidence sur le prix, tant que le marché à terme n'intégrait pas lui-même cette référence.
- Enfin, le Diester d'Avril est concurrencé par un produit qui n'est pas un ester : l'huile hydrotraitée, dite HVH, la seule à croître actuellement car plus apte à utiliser des matières premières moins chères comme les graisses ou l'huile de palme. La mesure prise aujourd'hui par Avril peut être considérée comme un avertissement de la filière face à un projet très menaçant pour elle : celui de Total qui veut reconverter sa raffinerie près de Marseille en unité de HVH. L'agrogazole de palme ferait alors une entrée massive sur le marché.



Marchés Euronext cherche à compléter son offre dans le domaine agricole



Après les produits laitiers (poudre de lait, lactosérum et beurre), lancés au début de 2015, et le sucre blanc annoncé pour la fin de 2016, le marché à terme européen prévoit maintenant aussi un contrat sur les engrais azotés.

► COMMENTAIRE



- Pour le lait et le sucre, ces lancements ont été déclenchés par la déréglementation des marchés : la fin des quotas laitiers et sucriers conduit à anticiper un volume de production accru assorti d'une volatilité des prix encore plus forte.
- Cependant, le marché à terme ne va pas de soi comme alternative à la gestion publique. Il est d'abord coûteux car il faut rémunérer les opérateurs et intermédiaires. Il est ensuite imparfait (manque de convergence entre prix physiques et à terme dans certains cas, perte de compétitivité en cas de couverture qui s'avère perdante, et entrée des acteurs financiers qui contribuent parfois à la volatilité). Néanmoins, pour les produits où le recours aux marchés à terme est devenu une habitude, beaucoup de contrats sont maintenant dits « à prime » : le prix du contrat commercial s'exprime comme une différence avec le prix du marché à terme, chaque contrepartie

faisant son affaire de la couverture à terme elle-même.

- La mise en place de tels modes de fonctionnement prend de longues années, comme ce fut le cas pour les grains. Les offres de cotation à terme existantes concernant le lait et les engrais ne sont pas pour l'instant un succès : les contrats offerts sur Euronext, sur EEX (European Energy Exchange) sont peu liquides, et c'est le cas même à Chicago, principal marché de produits agricoles. Les engrais azotés sont aussi cotés par EEX et à Chicago, sans liquidité.
- Le sucre, lui, est coté classiquement à New York (sucre brut) et à Londres (sucre raffiné). Dans ce dernier cas, la séparation entre Euronext et Liffe en 2014 a laissé le sucre blanc à ce dernier. Euronext veut se démarquer avec un contrat qui portera sur le marché européen du sucre, en euros, et non sur le marché international. Des industriels doutent cependant de sa pertinence, compte tenu du faible nombre d'acteurs en Europe.
- Les marchés à terme sont en concurrence entre eux pour être dominants sur des combinaisons produit et marché, sachant qu'à chaque fois un seul contrat a des chances d'atteindre la liquidité nécessaire. Euronext est dans ce cas pour le blé tendre (ex Matif), le colza et dans une moindre mesure le maïs en Europe. Mais le CME de Chicago monte depuis des mois un projet de contrat concurrent sur le blé : en euros lui aussi, il reposerait sur des points de livraison chez des collecteurs autour de Rouen. Les obstacles juridiques seraient en voie de résolution : des complications à prévoir sur le marché ?

Marchés

La Chine abolit un monopole vieux de 2000 ans sur le sel

Déjà annoncée en 2014, la libéralisation vient d'être confirmée pour une mise en œuvre prévue dès le début de 2017.

COMMENTAIRE

Comme ce fut le cas en France avec la gabelle, le sel était autrefois une source de revenus majeure pour l'état chinois. Désormais soucieux d'instaurer une économie plus libérale, le gouvernement cherche à ouvrir le secteur à des entreprises privées ; mais la mise en œuvre (comme pour d'autres réformes dans ce sens) est lente. Les consommateurs devraient théoriquement profiter de prix en baisse, ce qui n'est pas forcément un avantage, compte tenu du rôle néfaste du sodium dans l'alimentation. Certains s'inquiètent cependant de voir se répandre le sel frelaté (par mélange avec du sel industriel) si la qualité n'est pas bien surveillée.

Lait

Le premier groupe laitier et fromager mondial, Lactalis renforce ses positions en Inde



Après avoir racheté en janvier 2014 la société laitière indienne Tirumala Milk Products qui produit notamment du lait pasteurisé, le groupe mayennais vient de racheter pour 62 M€ la filière laitière de l'indien Anik Industries, situé au nord de l'Inde et spécialisé dans le beurre et la poudre de lait.

COMMENTAIRE

Principal fournisseur de protéine animale à une population à 35 % végétarienne, le lait contribue depuis toujours à l'alimentation des Indiens. Si l'Inde reste auto consommatrice et n'intervient pas dans le commerce international des produits laitiers, elle est de très loin le premier pays producteur au monde, en passe, même, de supplanter l'Union Européenne dans les années à venir. Du fait de sa démographie toujours très dynamique, mais aussi de la croissance économique que traduit le développement de classes moyennes plus exigeantes en qualité et capable de payer un produit mieux sécurisé, la filière laitière indienne se modernise. Cette tendance intéresse particulièrement les majors mondiaux du lait qui prennent progressivement pied sur le sous-continent. Parmi elles, Nestlé et Danone occupent déjà les deux premières places sur le segment étroit mais rentable du lait maternisé. La conquête de ces marchés se fait essentiellement par croissance externe, les géants du lait injectant progressivement leur savoir-faire dans des sociétés et des outils préexistants.

Lactalis avance prudemment, mais la stratégie est similaire : considérer l'Inde comme un marché à part entière, à conquérir en investissant toute la filière pour proposer des produits de mieux en mieux sécurisés sur le plan des qualités nutritionnelles et adaptés à la demande spécifique du pays. Et pour cela, s'appuyer sur une production domestique elle aussi en mutation et capable de satisfaire le marché indien sur le plan sanitaire et sur celui de la régularité. La stratégie de Lactalis, premier « pure player » mondial de la transformation laitière, est plus que jamais de se positionner comme un spécialiste des produits laitiers sous marque, en intégrant au maximum la filière locale, quand elle préexiste.

Prix et Marges

L'Observatoire de la Formation des Prix et des Marges des Produits Alimentaires publie son rapport 2016

Cette cinquième livraison installe une méthode globalement impartiale de suivi du chaînage des prix entre l'amont producteur de denrées et l'aval industriel, jusqu'à la distribution. Chaînage suivi filière par filière, en s'attachant aux plus sensibles : les produits carnés, la filière laitière, la filière blé-pain, les pâtes ; les fruits et légumes, pêche et aquaculture. Comparaisons entre filières, les globalisations des observations sont rarement praticables. Le rapport 2015 souligne une déconnexion entre sphère agricole (dérégulée, en prise avec les marchés mondiaux et avec de fortes fluctuations de cours) et sphère alimentaire (sous contrainte réglementaire, à forte intensité concurrentielle). La distribution apparaît comme responsable du prix final, inflation nulle ou faiblement négative depuis deux ans.

COMMENTAIRE

L'Observatoire relève qu'« aucune production agricole (France) n'a couvert en 2015 la réalité moyenne de ses coûts ». En précisant que « personne ne s'en met plein les poches », il pointe que l'aval des filières est le terrain traditionnel d'affrontements (y compris les négociations commerciales) que l'instabilité des prix agricoles rend plus durs, dans un contexte d'inertie des prix à la consommation.

Il milite, comme dans sa précédente livraison, pour qu'un climat de confiance s'instaure entre les négociateurs. Cependant, la « guerre des prix » entre enseignes de distribution (et également le conflit entre grandes marques et marques de distributeurs) ne contribue pas à cet apaisement et constitue bien un frein aux ajustements possibles sur les prix à la consommation.



La distribution reste en effet très en prise, pour un certain nombre de ses rayons, avec l'amont agricole : fruits et légumes, viande fraîche, produits laitiers... et l'alimentaire est plus que jamais le fer de lance de la concurrence entre magasins. L'ajustement s'opérera nécessairement sur le revenu agricole et certaines filières amont n'en peuvent mais. En se penchant sur la rémunération des facteurs, l'Observatoire se penche implicitement sur les données de rentabilité desdites filières, mais il ne peut rien préconiser quant à leur fonctionnement. Sa pédagogie met en lumière les éléments de formation du prix ; elle devrait aider à l'émergence de références fiables. S'agissant de la gestion du risque « un dispositif fiscal de provisions pour fluctuations de cours serait en France le bienvenu ».

OGM De plus en plus d'industriels laitiers encouragent les éleveurs à se passer d'OGM

En Europe, les cultures d'OGM et en particulier leur utilisation directement dans l'alimentation humaine sont très limitées. En revanche, une grande partie de ce que l'Europe importe en céréales et surtout en oléo-protéagineux destinés à l'alimentation animale provient de cultures OGM. Cependant, de plus en plus d'initiatives sont prises par les industriels du lait pour assurer une offre alternative de lait issu de troupeaux nourris totalement sans OGM, « GM free fed ».

COMMENTAIRE

- L'une des premières initiatives recensées a vu le jour aux Pays-Bas, où le géant Friesland Campina demande depuis 2009 à ses éleveurs de renoncer aux aliments OGM pour la fourniture de lait destiné à sa marque phare « Landliebe ». En Allemagne, c'est le fabricant de fromages Grünländer, propriété du groupe familial bavarois Hochland, qui garantit ses produits sans OGM depuis 2011.
- En revanche, ce n'est pas en France mais aux États-Unis que le groupe Danone vient d'annoncer qu'à compter de 2018, ses principales marques sur le marché américain, Dannon, Oikos et Danimals, seraient fabriquées à partir de lait issu de troupeaux nourris sans OGM. Cette exigence vient offrir un critère supplémentaire de différenciation sur un marché fortement concurrentiel.
- Quant au géant Arla, qui réalise 90 % de son chiffre d'affaires hors du Danemark et possède aussi des outils en Grande-Bretagne, en Suède et en Allemagne, il a décidé, à compter de mai 2016, d'encourager ses producteurs danois mais aussi suédois à modifier l'alimentation de leur cheptel en leur assurant un bonus de paiement qui pourrait atteindre 1 euro pour 100 litres. L'objectif est aujourd'hui clairement le

marché allemand où la demande du consommateur est de plus en plus orientée vers les produits libres de tout OGM, y compris indirectement. Le groupe coopératif danois explique volontiers qu'il surveille l'évolution de la demande dans les autres pays européens, afin de saisir sans délai toute opportunité de proposer les mêmes produits.



Chine Les groupes chinois, Pengxin en tête, poursuivent leurs emplettes

Hunan Dakang Pasture Farming, une filiale du groupe Shanghai Pengxin, a racheté 57 % du capital de Fiagril (Brésil) pour un montant d'environ d'un milliard de reais (290 M\$). Fiagril est implanté à Lucas Do Rio Verde dans l'état du Mato Grosso. Ce négociant distribue des engrais et des phytosanitaires à l'amont agricole et commercialise 2,5 à 3 millions de tonnes de soja et maïs annuellement. Le groupe réalisait un chiffre d'affaires de 2,75 GBRL en 2013 et a diversifié ses activités dans le secteur des semences et des biocarburants.

Pengxin pourrait devenir aussi le premier propriétaire foncier australien avec 77 000 km², en s'emparant des fermes de Kidman, après avoir soumis une offre d'investissement de 257 M\$, soumise à l'accord des autorités. Plus près de nous, un investisseur chinois s'est porté acquéreur de 1 700 hectares de terres agricoles dans le Berry.

COMMENTAIRE

- Cette transaction constitue le premier investissement direct d'une entreprise chinoise dans un opérateur agricole brésilien. Elle fait suite aux prises de contrôle successives des négociants internationaux Nidera et Noble par le chinois COFCO, donnant accès à des activités de trading de soja et de trituration au Brésil.
- L'appétit croissant des estomacs chinois pour la viande soutient le développement de l'élevage porcin, et avec lui, les importations de soja qui ne cessent d'augmenter pour atteindre 83 Mt en 2015. Le soja brésilien compte pour 45 % dans les exportations mondiales,



avec une production qui a plus que doublé sur la dernière décennie. Près de 78 % des tonnages brésiliens ont été destinés aux pays asiatiques en 2015.

- Selon Thomson Reuters, la part des achats de Cofco et des autres négociants asiatiques a atteint 45 % des exportations brésiliennes de soja l'an passé. Celle des quatre plus grands négociants internationaux, dénommés ABCD (ADM, Bunge, Cargill et Louis Dreyfus) est tombée à 37 %. Cette dynamique montre la volonté de la Chine de sécuriser ses approvisionnements au plus près de l'amont et de s'affranchir des intermédiaires en position d'arbitrer les marchés, notamment en période de tension sur l'offre.
- Le groupe Pengxin détient déjà plusieurs dizaines de milliers d'hectares de soja en Argentine et en Bolivie, mais aussi au Cambodge, et 2 fermes laitières géantes en Nouvelle-Zélande. Notons que Shanghai Pengxin a également soumis des offres d'acquisition portant sur des fermes d'élevage comptant de vastes portions de terres agricoles en Nouvelle-Zélande et en Australie. Les autorités australiennes se sont jusqu'à présent opposées à ces transactions, face à l'ampleur des terres accaparées, mais se trouvent dépourvues de solutions alternatives, aucun opérateur local n'étant en capacité d'offrir une valorisation équivalente.



L'AGRICULTURE BRÉSILIENNE NE CONNAÎT PAS (ENCORE) LA RÉCESSION

Depuis la fin de l'année 2014, l'économie du premier pays d'Amérique du Sud est entrée en récession. En 2015, le PIB national a chuté de 3,8 %. Une nouvelle contraction de 3,9 % est anticipée sur l'année en cours. Au mieux, la production devrait stagner en 2017. Il faut remonter aux années Trente pour retrouver une crise économique aussi longue et brutale. Cette dépression spectaculaire est en partie liée à la fin du cycle récent de hausse des prix des produits de base. Elle est surtout le résultat de la politique économique adoptée Président Lula à compter de 2005 et maintenue par Dilma Rousseff qui lui a succédé. Basées sur un soutien prolongé de la demande et un dirigisme forcé, ces politiques ont débouché sur une dégradation catastrophique des finances publiques, un retour de l'inflation, une perte marquée de compétitivité de l'industrie nationale et une détérioration des comptes extérieurs.

Le secteur agricole et agro-industriel (ensemble désigné au Brésil sous le terme d'agronégoce) est l'une des rares activités qui échappent à cette crise. Il représente 21,5 % du PIB national, fournit 30 % des emplois et assure le tiers des exportations. La valeur ajoutée de l'ensemble des filières agricoles et agro-industrielles a augmenté de 1,8 % en 2015.

Elle devrait progresser de 2 % en 2016 et de 2,5 % l'année suivante. Pour la plupart des productions végétales et animales, le bilan des dernières années est plutôt favorable. Sur les secteurs très orientés à l'exportation et qui dépendent des prix mondiaux (sucre, soja, maïs, viandes, cellulose, jus

d'oranges, café, etc.), la forte dépréciation du réal brésilien vis-à-vis du dollar observée depuis le début de 2015 (-30 % sur l'année) a contribué à stimuler les exportations et à soutenir les cours intérieurs des denrées concernées. Les bonnes conditions climatiques des dernières campagnes, l'expansion des exportations brésiliennes de viandes (le Brésil est un des grands bénéficiaires de la rupture des relations commerciales entre l'Europe et la Russie) ont également contribué au maintien des revenus des éleveurs et des producteurs spécialisés en grains (céréales, soja, coton, haricot noir). Les exemples de deux filières-clés permettent de mieux comprendre pourquoi « l'agronégoce » résiste jusqu'à ce jour à la récession.

LA RÉSURRECTION DE LA CANNE

Premier pays producteur mondial de canne, le Brésil compte aujourd'hui 379 usines en activité qui reçoivent la récolte

La canne à sucre est une culture très importante dans les états du Sud-Est, du Centre-Ouest et du Nord-Est du Brésil. En cette fin de campagne 2015/2016, les plantations couvrent 10,870 millions d'hectares, soit 14,5 % des terres cultivées du pays. La filière sucre-éthanol fournit 2 % du PIB national. Elle emploie directement un million de personnes et assure près de 10 % des exportations agro-industrielles du pays. Premier pays producteur mondial de canne (665,6 Mt utilisées en 2015/2016), le Brésil compte aujourd'hui 379 usines en activité qui reçoivent la récolte.

Ces sites industriels fournissent trois produits différents. Du sucre tout d'abord : **le Brésil est leader pour la production mondiale** (20 % de l'offre) et pour les exportations (40 % du total). Les usines livrent également de l'éthanol. L'éthanol anhydre est additionné par les distributeurs locaux à l'essence. Sous sa forme hydratée, cet alcool est utilisé au Brésil comme substitut au carburant fossile. L'industrie automobile locale a mis au point une technologie (dite flex-fuel) équipant aujourd'hui pratiquement tous les véhicules légers en circulation (24 millions d'unités) et qui permet l'utilisation de l'essence additionné d'alcool anhydre ou d'éthanol hydraté. Enfin, les usines produisent de l'électricité à partir de la combustion de

l'enveloppe de la canne ou bagasse. Cette énergie est utilisée sur les sites mais l'offre est excédentaire. Le surplus est basculé sur le réseau national. La filière fournit ainsi des recettes en devises importantes, une couverture de besoins alimentaires et de l'énergie propre (15,7 % de l'énergie primaire utilisée aujourd'hui au Brésil).

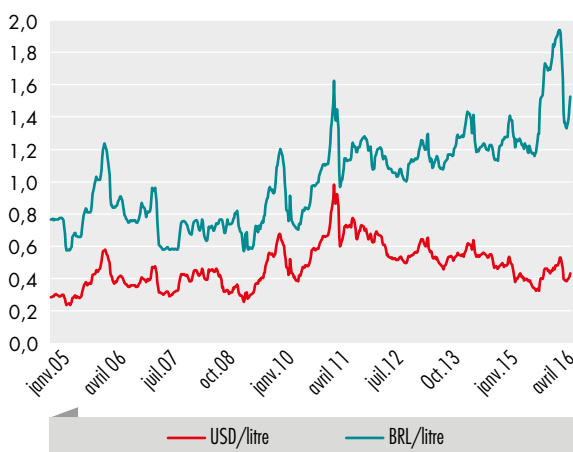


Au cours de la décennie passée, convaincus que le monde allait rapidement envisager la réduction de l'utilisation de combustibles fossiles, les acteurs de la filière ont étendu les plantations de canne et accru les capacités de transformation. **Objectif : augmenter l'offre d'éthanol pour couvrir les besoins en progression du marché intérieur tout en développant les exportations de ce carburant vert.** Entre la campagne 2005/2006 et la saison 2013/2014, les surfaces occupées par la canne à sucre sont passées de 5,84 à 10,22 millions d'hectares. A l'issue de la décennie passée, le pays recensait 453 usines en activité. De 2008/2009 à 2013/2014, la valeur ajoutée du secteur va augmenter de 44 %. Inférieure à 27 millions de tonnes en début de période, la production de sucre dépassait les 38 millions de tonnes en 2012/2013. **L'offre d'éthanol des usines brésiliennes va croître de 66 % dans le même temps** (passant de 16,85 à 28 Mds litres).

Pourtant, l'euphorie des années 2000 n'a pas duré très longtemps. La filière a d'abord été touchée par le retournement des cours mondiaux du sucre. La tendance haussière qui prévalait de 2008 à 2011 s'inverse ensuite. Le prix international subit une érosion marquée et presque régulière jusqu'en septembre 2015. Au Brésil, les usines réduisent donc leur offre de sucre et accroissent la part de l'éthanol. Hélas, elles vont être touchées de plein fouet par la politique de stabilisation des prix des carburants que met en place la Présidente Dilma Rousseff en 2011, au début de son premier mandat. Pour tenter de freiner les tensions inflationnistes, le Gouvernement fédéral impose un gel des prix de l'essence et retire plusieurs taxes qui augmentaient le tarif du carburant fossile à la pompe et encourageaient les automobilistes à privilégier l'éthanol à l'heure de faire le plein. Peu à peu, sur tout le territoire national, le prix du carburant vert (moins performant en termes énergétiques) dépasse celui de l'essence (additionnée à hauteur de 25 % d'alcool anhydre). Le marché intérieur du biocarburant s'effondre alors que les exportations peinent à progresser. La majorité des usines connaissent une érosion de leur rentabilité, beaucoup s'endettent lourdement (y compris en devises étrangères).

Le rendement énergétique de l'éthanol est de 70 % de celui de l'essence

Prix quotidien de l'éthanol hydraté à la production dans l'état de São Paulo de 2005 à 2016



Source : CEPEA.



De 2008 à 2015, 80 unités de broyage de canne ont fermé la porte et 67 autres sont entrées en redressement judiciaire. Les 70 000 planteurs de canne indépendants qui livrent à ces entreprises connaissent d'énormes difficultés et abandonnent souvent cette culture. Sur les exploitations de ceux qui persistent comme sur les champs de canne gérés directement par les usines, la gestion de la production se dégrade. La canne est une production pérenne. Une fois plantée, passée une période de 18 mois, ce rhizome peut permettre 5 à 6 récoltes successives. Pour maintenir un bon niveau de rendement sur les plantations, il faut renouveler chaque année de 18 à 20 % des surfaces plantées. Les vieux plants sont arrachés en remplacés par de jeunes cannes. Cette rénovation et l'apport conséquent d'engrais qui l'accompagnent représentent des dépenses importantes. Si le renouvellement n'est pas réalisé à temps (après 5 ou 6 coupes), les pertes de rendement sont conséquentes. Plus les prix de la canne (qui dépendent des cours du sucre et de l'éthanol) sont élevés, plus le planteur cherchera à respecter le calendrier et à accroître la part de la surface sur laquelle de jeunes plants viendront remplacer les cannes anciennes moins productives. C'est l'inverse qui s'est passé sur les années évoquées ici. Le taux de rénovation moyen est tombé à 14 %, les plantations ont vieilli, les apports d'engrais minéraux ont souvent été insuffisants. **La productivité s'est érodée.**

Paradoxalement, c'est au moment même où l'économie brésilienne plongeait que la filière du sucre et de l'alcool a commencé à mieux respirer. En février 2015, au début du second mandat de Dilma Rousseff, il faut redresser les comptes publics, abandonner les subventions et sauver l'entreprise nationale Petrobras, unique raffineur-distributeur d'essence et touchée directement par le gel imposé des prix du carburant. Le tarif de l'essence à la pompe est réajusté à la hausse, les taxes frappant ce carburant sont réintroduites. Le rendement énergétique de l'éthanol est de 70 % de celui de l'essence. Normalement, il faut donc que le prix du carburant vert soit inférieur à 70 % de celui de l'essence pour que les automobilistes reviennent vers l'éthanol. **Depuis le début 2015, le prix au détail de l'alcool hydraté s'est rapproché de ce seuil sans jamais descendre en dessous.** Néanmoins, dans le contexte de récession économique et de baisse du pouvoir d'achat, les consommateurs n'ont plus accordé d'importance au rendement énergétique. Ils ont privilégié le carburant le moins cher. La consommation brésilienne d'éthanol hydraté a fait un bond de 37,3 % entre 2014 et 2015 alors que celle d'essence chutait. Les stocks énormes conservés par les usines qui ont survécu à la crise commencent à baisser. Longtemps stables ou en baisse, les prix de l'éthanol en monnaie nationale ont amorcé un net redressement à compter de la fin 2015.

Logiquement, les usines ont accentué la part de l'éthanol sur la campagne 2015/2016. Cette stratégie a contribué à favoriser une réorientation des cours mondiaux du sucre qui ont amorcé un mouvement de hausse sur le dernier trimestre de 2015, **passant d'un niveau de 11/12 cents de dollars par livre à un palier de 14/15 cents de dollars la livre**. La forte dépréciation subie par le réal vis-à-vis du billet vert sur les deux dernières années va amplifier l'impact de cette correction à l'intérieur du Brésil. Le cours du sucre a augmenté de 50 % entre septembre 2015 et mars 2016 sur le marché de São Paulo. En éthanol comme en sucre, la filière brésilienne a retrouvé une rentabilité qu'elle avait perdue depuis plusieurs années. Sur la saison 2015/2016, **le prix moyen du sucre départ usine a atteint 0,475 BRL/livre, soit un niveau encore insuffisant pour couvrir les coûts de production**. A 0,56 BRL/livre, le prix anticipé pour la campagne qui s'ouvre,

les producteurs vont couvrir toutes leurs charges, y compris les frais financiers induits par l'endettement élevé contracté depuis le début de la décennie. La dépréciation du réal a certes accru parfois l'encours de cette dette. Mais dans les conditions de marché qui prévalent depuis la fin 2015, les professionnels de la filière se sentent mieux armés pour renégocier avec leurs créanciers. Ils envisagent même d'investir. Un signe : pour un grand nombre d'usines, la campagne qui commence sera marquée par une élévation du taux de rénovation des champs de canne et l'introduction de variétés plus riches en sucre. Le taux de rénovation était tombé à 14 % ces dernières années. Il sera supérieur sur cette saison (entre 15 % et 16 %) et il atteindra le niveau normal de 18 % en 2017/2018. Pour la première fois depuis des années, le secteur envisage à nouveau d'investir en expansion des surfaces plantées.

LA FORCE DU SOJA



entre 2014 et aujourd'hui les coûts de production des producteurs de soja ont sensiblement augmenté

Cette culture annuelle occupe plus de 53 % des terres cultivées. Des semences aux produits protéinés substitués des viandes et à l'huile, l'ensemble de la filière du soja assure 25 % de la valeur ajoutée et le tiers des exportations de l'agronégoce. Second producteur mondial de l'oléagineux, **le Brésil est aussi le premier pays exportateur de graines**. La Chine est de loin son premier client extérieur. L'industrie chinoise de la trituration du soja absorbe 36 % de la récolte brésilienne. Les importations croissantes du premier pays asiatique ont contribué depuis la fin de la dernière décennie au soutien des cours mondiaux et des prix reçus par les producteurs du Brésil. En octobre 2015, lors des semis de la saison 2015/2016, ces producteurs achevaient un cycle de huit campagnes marquées par une succession de bonnes récoltes, des ventes croissantes sur les marchés internationaux et des marges satisfaisantes. Les prévisionnistes anticipaient alors la fin de cette période très favorable. Depuis le début de 2015, le ralentissement de l'économie chinoise, l'accumulation de bonnes récoltes aux

États-Unis et en Amérique du Sud entraînaient une baisse des cours à la bourse de Chicago. D'une moyenne de 12,4 dollars par boisseau (456 \$/t) sur 2014, ces prix étaient passés en dessous de la barre symbolique des 10 dollars en février 2015. Les prix intérieurs reçus par les agriculteurs brésiliens ne suivront pourtant pas cette trajectoire. Trois phénomènes convergents vont favoriser une dynamique inverse. La dépréciation de la monnaie nationale vis-à-vis du dollar contribue à une progression modérée des cours à la production libellés en monnaie nationale. Cette progression est accentuée par l'évolution positive des primes à l'exportation offertes sur les ports brésiliens. Enfin, la demande intérieure des tritrateurs qui doivent répondre aux besoins croissants de l'industrie de l'alimentation animale (elle-même sollicitée par les filières d'élevage) participe au soutien des prix.

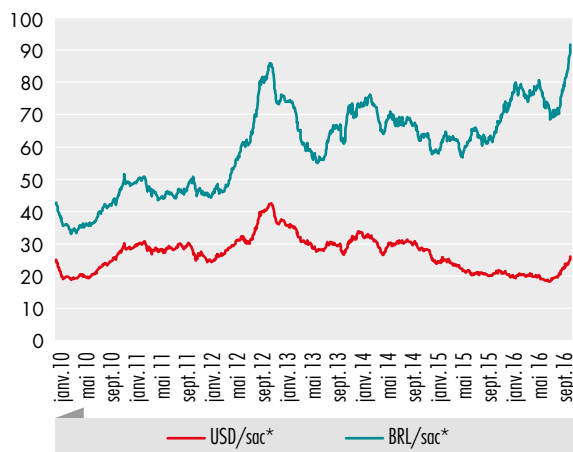
De 1 021 BRL/tonne en 2014, la moyenne des cours départ ferme passe à 1 120 BRL/tonne sur l'année suivante. Disposant d'une bonne trésorerie, la majorité des producteurs de soja ont pu choisir la date de vente, profiter des meilleures périodes et obtenir depuis deux ans des prix bien supérieurs à ces moyennes. Certes, la dépréciation de la monnaie nationale est aussi à l'origine d'une augmentation des prix de plusieurs intrants importés (engrais, produits phytosanitaires). Pour cette raison, entre 2014 et aujourd'hui, estimés en monnaie nationale, les coûts de production des producteurs de soja ont sensiblement augmenté. Dans l'état du Mato Grosso (première région de production du pays, fournissant 28 % de la récolte nationale), il fallait investir 2 470 BRL en 2014/15 pour atteindre un rendement de 3 tonnes/hectare. Cet investissement atteignait plus de 2 950 BRL/tonne sur la saison 2015/2016. Pourtant, **en dépit de l'inflation des coûts, les marges sont restées et restent positives. Le soja reste une culture rentable malgré la crise**. Sur toutes les régions où cette production domine l'activité agricole et agro-industrielle, les résultats économiques des deux dernières années sont bien meilleurs que les résultats nationaux et l'emploi est maintenu.

Les recettes des grandes filières progressent

Productions agricoles	2013		2014		2015		2016 (prévisions)	
	Production (Millions de tonnes)	Recettes (milliards de BRL)	Production (Millions de tonnes)	Recettes (milliards de BRL)	Production (Millions de tonnes)	Recettes (milliards de BRL)	Production (Millions de tonnes)	Recettes (milliards de BRL)
Maïs	80,5	38,8	79,9	38,3	85,7	42,2	83,8	54,9
Soja	81,7	85,1	86,8	95,4	97,0	107,3	100,2	118,9
Autres grains*	27,1	25,3	29,3	26,3	28,2	25,7	27,4	27,4
Café	4,5	17,6	4,0	22,7	5,3	32,2	6,0	40,6
Canne-à-sucre	739,3	51,5	737,2	50,8	754,9	52,5	740,1	55,4
Autres cultures**	-	142,5	-	161,4	-	176,8	-	187,5
Total cultures	-	273,2	-	297,9	-	325,9	-	362,1

* Comprend le riz, le coton, le blé et les légumineuses. ** Tabac, oranges, autres fruits, productions maraîchères et fruitières.
Source : Conab, Elaboration AgroBrasConsult. Mai 2016.

Prix à la production du soja dans l'état du Paraná de 2010 à 2016



* Par sac de 60 Kg. Source : CEPEA.

La filière continuera-t-elle à maintenir ces résultats ? Les importations chinoises sont anticipées en hausse sensible sur la campagne en cours et la saison prochaine. Les prix du soja se redressent à Chicago depuis mars 2016 avec l'annonce de récoltes moins abondantes en Amérique du Sud et aux États-Unis. Les producteurs brésiliens vont aborder en octobre prochain une saison qui devrait à nouveau permettre une bonne rentabilité. Reste qu'au-delà de cet horizon rapproché, ils seront sans doute touchés par la crise économique si le pays tarde à sortir de l'enlisement. D'abord parce qu'ils ont besoin (comme tous les agriculteurs) de crédit pour financer les frais de mise en place des cultures (achats d'intrants, main-d'œuvre, utilisations de machines) au début de chaque campagne. L'ajustement budgétaire en cours ne permet plus à l'état fédéral d'être généreux. Les prêts à taux bonifiés (de 7,75 % à 8,75 %/an entre juillet 2015 et juin 2016) que peuvent solliciter les exploitants dans le cadre de la politique agricole nationale sont limités et loin de couvrir tous les frais de

campagne. Les banques locales proposent des financements complémentaires à des taux libres (20 %/an en moyenne sur le premier trimestre 2016) devenus prohibitifs en raison du durcissement de la politique monétaire (taux de base 14,25 %/an). **Les producteurs ne peuvent pas espérer de facilités de paiement auprès de leurs fournisseurs d'engrais, de pesticides ou de machines agricoles.** Ces derniers sont eux-mêmes fortement contraints par l'évolution du crédit dans un pays dont la note a été dégradée par les agences de classifications depuis 2015. Jusqu'à présent, les agriculteurs ont contourné l'obstacle en puisant dans leur bas de laine, c'est-à-dire en mobilisant une épargne accumulée depuis plusieurs campagnes et qui constitue à la fois une source de financement des investissements et une protection lorsque la rentabilité n'est pas au rendez-vous (en cas de crise climatique ou de dépression durable sur les marchés).

Au-delà de la contrainte de moyen terme que représente la dégradation du crédit, un autre facteur lié à la crise économique peut dans l'avenir toucher les producteurs de soja et l'ensemble de l'agriculture. L'ajustement des comptes publics que tente de mettre en place l'état fédéral se traduit par une contraction des investissements. Cela signifie que **la modernisation indispensable du système national de transport très défectueux (routes impraticables, lignes ferroviaires insuffisantes, ports régulièrement asphyxiés) est en train d'être une nouvelle fois ajournée.** Les coûts très élevés qui doivent être assumés par les agriculteurs pour écouler leurs récoltes et exporter pèsent évidemment sur la rentabilité de la production. Sauf si l'investissement logistique est rapidement confié à l'initiative privée (dans le cadre d'un programme de concessions), ces coûts vont encore s'accroître dans l'avenir et pourraient inviabiliser les productions comme le soja, le maïs ou les élevages de volailles et de porcs sur les nouvelles frontières enclavées du Nord où les terres exploitées ont été étendues ces dernières années. En résumé, **relativement protégée des conséquences de la récession historique que traverse le pays, l'agriculture brésilienne pourrait être freinée à moyen terme si la crise devait se prolonger au-delà de 2016.**

L'agriculture brésilienne pourrait être freinée à moyen terme si la crise devait se prolonger au-delà de 2016

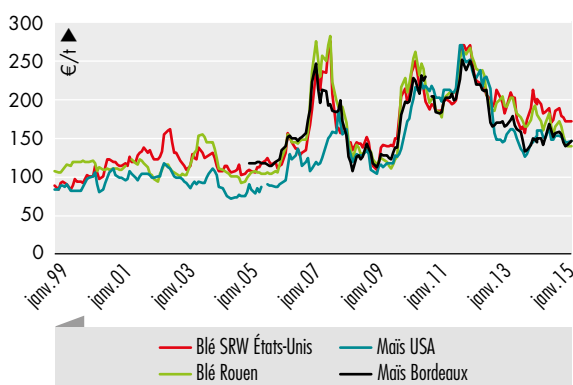


EXPORTATIONS : POURQUOI ACHÈTE-T-ON DU BLÉ FRANÇAIS ?

L'abondance et les prix bas continuent à prévaloir sur le marché mondial des céréales. La France ne fait pas exception, une nouvelle bonne récolte se profilant après le record de 2015. Comme 30 % de la récolte part à l'exportation hors de l'Union Européenne, ce débouché est stratégique. La France dépend de quelques marchés principaux (Algérie, Afrique francophone, dans une moindre mesure Maroc et Égypte) avec des atouts en partie d'ordre historique, et avec une certaine vulnérabilité aux changements qui peuvent les affecter. Face à une concurrence plus virulente, elle aura besoin, si elle continue à produire autant de blé, d'encourager la qualité et d'adapter très finement son offre commerciale.

TOUJOURS LE RÈGNE DE L'ABONDANCE

Prix du blé et du maïs

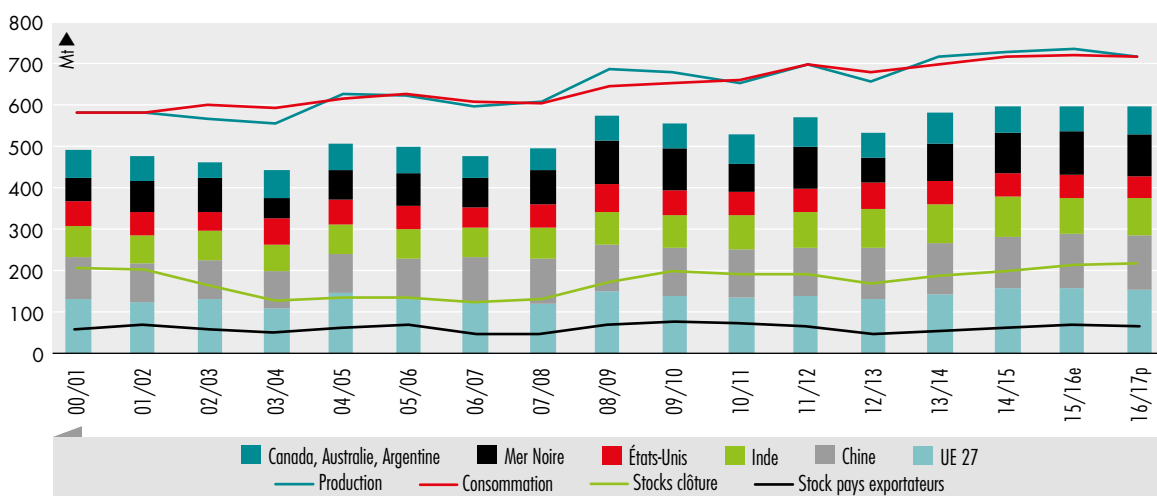


La situation qui prévaut depuis 2013/14 devrait selon les nouvelles prévisions se poursuivre : pour la récolte 2016/17, la production mondiale de blé devrait légèrement fléchir, mais à un niveau qui assure toujours largement l'approvisionnement. Quelques bémols : l'UE baisserait après l'année actuelle exceptionnelle, l'Ukraine se ressent de la sécheresse automnale, et le Maroc aussi, de façon très sévère. Mais la Russie a retrouvé une capacité exportatrice, comme l'Argentine où l'export bénéficie de la libéralisation.

La Russie a retrouvé une capacité exportatrice, comme l'Argentine

Sources : Banque mondiale, Agreste

Production et consommation mondiales de blé



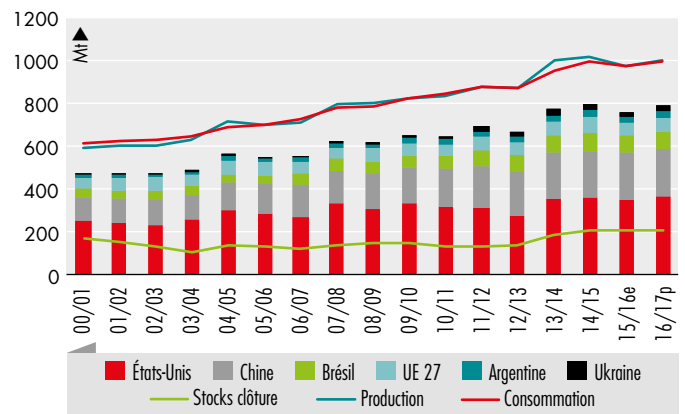
Sources : CIC, USDA

I Le marché du maïs

En maïs, la récolte mondiale se situerait à nouveau presque à son record de 2014/15. Europe, États-Unis, Argentine remontent. La sécheresse affecte la seconde récolte brésilienne, qui est devenue la principale et qui contribue le plus à l'export : sans jouer beaucoup sur les volumes cela a déterminé un mouvement d'achat de la part des agents financiers à court terme, entraîné surtout par le soja, affecté par les inondations en Argentine. Les prix connaissent ainsi une remontée légère en mai.

La Chine a lancé officiellement sa réforme du marché du maïs, fondée sur la suppression du prix garanti, sur un frein au stockage et sur des aides à l'hectare. Les surfaces cultivées commencent à baisser ainsi que les prix intérieurs. On en attend une production en baisse, mais aussi un début de résorption du stock, d'où un recours moindre au marché international des grains fourragers (notamment, pour la France, l'orge). Cela doit dans un premier temps peser sur la demande mondiale. En revanche, la culture du blé est attendue en hausse avec une augmentation du stock pourtant déjà très abondant.

Production et consommation mondiales de maïs



Sources : CIC, USDA

La consommation est prévue en phase avec la production. **Tout ceci aboutirait à des stocks au minimum stables (sauf en soja) et à un bilan mondial qui - sauf tournant climatique toujours possible de façon brutale - n'est pas en faveur d'une remontée des prix durable.**

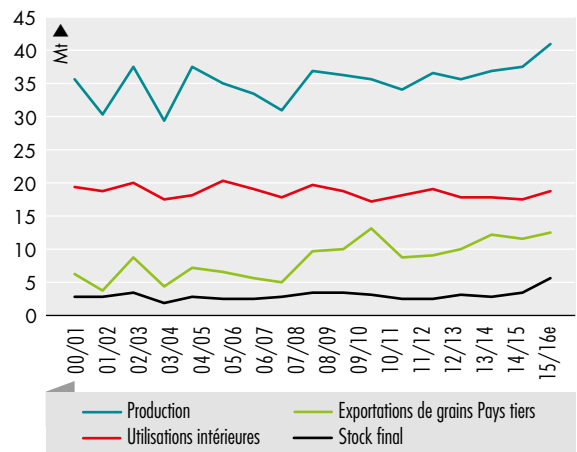
■ LA FRANCE FACE À UNE MASSE DE BLÉ

La récolte 2016 a bénéficié de conditions globalement favorables en blé

La récolte 2016 a bénéficié de conditions globalement favorables en blé - on attend toutefois le bilan des dégâts liés aux sévères intempéries intervenues depuis mai.

Pour le maïs, on s'attend à une certaine baisse des surfaces, vu le niveau des prix. Quant à la campagne 2015/16, son issue reste encore incertaine. Où passera le volume record produit en 2015 (presque 41 Mt, soit 13 % de plus que la moyenne des 5 précédentes années) ? Malgré l'accélération remarquable des exportations à partir de mars, le stock, qui avait pu être contenu en fin de campagne 2014/15, devrait monter irrémédiablement. FranceAgriMer a révisé le niveau du stock de report : de 7 millions de tonnes en avril, l'estimation est revenue à 5,4 millions de tonnes, ce qui reste presque le double de la moyenne sur les 5 dernières années. **Il ressort un volume particulièrement élevé restant à la ferme.** Ce phénomène de plus en plus fréquent en cours de campagne persisterait cette année au moment de la nouvelle récolte.

Bilan français du blé tendre



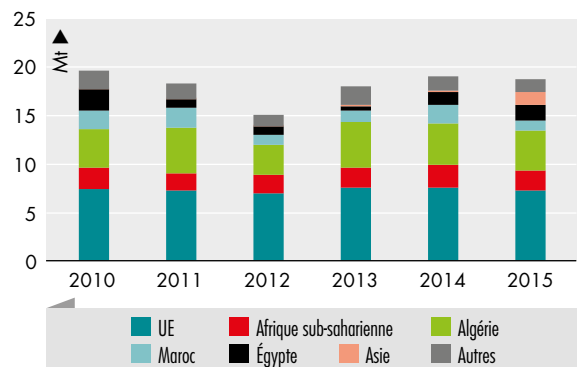
Sources : FranceAgriMer, Agreste.

■ LA DÉPENDANCE À L'EXPORT POUR LE BLÉ

Les exportations représentent en moyenne plus de 50 % de la récolte française de blé tendre, et les pays tiers 30 %. Le poids de ces derniers tend à s'accroître. La situation change beaucoup d'une année à l'autre, selon le niveau et la qualité de la récolte en France et chez les clients, mais parmi les pays tiers, **l'Algérie et l'Afrique francophone sont les deux zones clés.** Le Maroc et l'Égypte interviennent de façon irrégulière, avec une part de marché de la France qui varie. En 2015, l'Asie fait une apparition remarquable : du blé fourrager surtout, vu la qualité sinistrée. En 2016, le Maroc devrait remonter, du fait de la très mauvaise récolte attendue.

Sur les dernières années, la part de marché de la France ne montre pas d'évolution nette : elle reste autour de 80 % pour l'Algérie et l'Afrique de l'ouest, de 50 % pour le Maroc et de 15 % pour l'Égypte et la Tunisie. Mais la concentration des débouchés atteste une certaine fragilité commerciale.

Exportations françaises de blé tendre



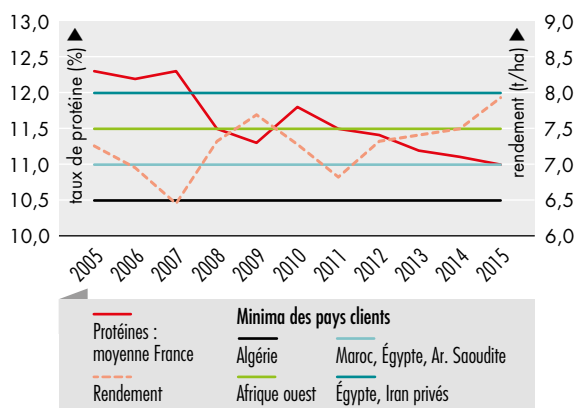
Source : Agreste Disar.

QU'EST CE QUI FAIT VENDRE ?

Les faiblesses du blé français en termes de qualité sont un sujet de plus en plus présent. En dehors des accidents de parcours, comme le très faible indice de chute de Hagberg en 2014 (les conditions très humides à la récolte avaient entraîné un début de germination), **c'est le taux de protéines qui pèche le plus** : il est en baisse presque continue depuis 2005.

Il se trouve maintenant en dessous des exigences des principaux clients, alors que celles-ci montent, surtout parce que la concurrence, en premier lieu des pays de la Mer Noire, offre davantage (11,5 à 12 % de protéines) à un prix compétitif.

Taux de protéines du blé France et clients, rendement



la France est en partie dépendante des offices publics importateurs

Sources : FranceAgriMer, Agreste, France Export Céréales.

Pourquoi cette baisse ? La hausse de rendement y contribue. Quand les grains grossissent, la protéine se trouve diluée. Or aujourd'hui, le taux de protéine n'est pas rémunéré de façon incitative, ce qui autoriserait le producteur à dépenser davantage en engrais azotés, le principal déterminant du taux de protéine. Mais une augmentation des doses d'azote se heurterait à la nécessité de lutter contre la pollution des eaux et de l'air : l'itinéraire cultural doit être étudié de plus en plus finement pour éviter les fuites.

Pour l'instant, le blé se vend : mais devant les alertes lancées par la profession, **le plan protéines démarré en 2014 vise à intégrer un suivi et des incitations portant sur le taux de protéines**, ce qui commence à être fait chez certains organismes stockeurs.

D'autres critères de qualité interviennent, pour lesquels la France est plus ou moins bien placée, comme le poids spécifique (plutôt bon), l'humidité (plutôt mauvais), la « force boulangère » (plutôt bon), la présence éventuelle d'organismes parasites, comme les punaises en Ukraine (le degré d'exigences élevé de la part de certains clients profite ici à la France).

Mais dans la plupart des cas, les blés utilisés par les meuniers le sont en mélange, ce qui donne de la souplesse. Des blés « de force » ou fortement protéinés peuvent pallier le taux plus faible trouvé dans d'autres approvisionnements. Les qualités du « blé français » ne sont qu'une moyenne, avec de fortes variations, y compris dans une même région de provenance. La meunerie française est servie en priorité (personne ne veut perdre des débouchés de proximité), et l'export, qui trouve sa source en premier lieu dans des zones de production proches des ports, ne porte pas forcément sur les blés les plus qualitatifs.

Les demandes spécifiques et les habitudes des clients sont déterminantes. Elles sont parfois imprévisibles, comme le montre l'épisode de l'Égypte bloquant des livraisons pour cause

de taux non nul d'ergot du seigle (un champignon pathogène) au début de 2016. Ce degré de pureté étant considéré comme inatteignable, les négociants ont alors refusé de livrer et une action en justice a été intentée par Bunge. Cette situation aurait résulté de conflits purement internes aux instances administratives égyptiennes, et elle a débouché sur des changements de personnes, non sans avoir déstabilisé le marché.

Habituellement, les clients publics (surtout Algérie et Égypte) sont prêts à admettre des réfections sur leurs exigences techniques contre réduction du prix : c'est beaucoup moins le cas des clients privés. C'est ainsi que la France est en partie dépendante des offices publics : l'OAIC⁽¹⁾, son tout premier client, qui détient le monopole pour l'Algérie, et le GASC⁽²⁾ en Égypte, qui assure environ 50 % des importations mais se trouve être le seul client de la France dans le pays. Ceci crée une vulnérabilité : un changement de régime, comme cela a pu intervenir dans le passé en Algérie, modifie les habitudes d'achat. L'Algérie est revenue à un encadrement plus strict, à l'avantage de la France, au moment du pic de prix de 2007. Des options différentes pourraient intervenir avec la chute de ses revenus gaziers par exemple, et seraient susceptible de déstabiliser le marché.

La France n'est cependant pas absente des marchés privés, qui représentent l'essentiel des achats au Maroc et en Afrique sub-saharienne. Au Maroc, il s'agit d'importateurs souvent intégrés avec la meunerie (et/ou l'alimentation animale), qui ont des habitudes établies avec le blé français, ont des exigences techniques moyennes et procèdent à des mélanges. Ils sont cependant prêts à arbitrer en faveur d'autres fournisseurs, comme en 2014 au moment de la chute du « Hagberg ».

Seule l'Afrique sub-saharienne aujourd'hui apparaît vraiment comme une zone d'achats captifs, car le manque de silos et le peu de concentration des volumes conduit à des relations commerciales moins sujettes à la concurrence. Les exportations via le port de La Pallice jouent ici un rôle privilégié.



Les aspects techniques sont loin d'être seuls en lice : le financement des ventes en particulier conditionne des transactions, avec pour les acteurs privés un risque de crédit à la clé. Le cas de l'Égypte demandant un délai de paiement de 180 jours en décembre dernier est ici la pointe de l'iceberg.

Le cadencement des ventes au cours de la campagne intervient aussi : la France perd-elle du terrain en vendant souvent tard en saison, alors que certains clients, particulièrement l'Égypte, effectuent la plus grande partie de leurs achats dès l'été ? Comme les pays de la Mer Noire font justement sortir leurs grains massivement en début de saison (largement pour des motifs logistiques et de besoins en trésorerie) et comme le prix est alors au plus bas, ce n'est vraiment une bonne idée que lors des années d'excédent - comme c'est le cas actuellement.

(1) OAIC : Office algérien interprofessionnel des céréales

(2) GASC : General authority for supply commodities

Enfin, ce qui fonde les flux commerciaux de base est souvent assis sur la culture, l'histoire et les outils industriels qui en résultent. La couleur des blés français est appréciée au Maroc. Leur caractère farineux donne un bon rendement à la mouture, mais cela suppose un outil adapté qui existe dans le pays - jusqu'à ce que des investissements différents interviennent...

Ces contraintes industrielles peuvent être très discriminantes, comme celles qui prévalent en Iran et en Arabie Saoudite. Ces marchés sont potentiellement attirants : l'Iran est en passe de s'ouvrir économiquement, et l'Arabie a renoncé l'an dernier à cultiver elle-même des céréales. Ils paraissent cependant fermés au blé français du fait de leur exigence en protéines et en particulier concernant le gluten humide qui conduit à privilégier en particulier les blés allemands. Cela dépend alors d'un

changement d'outil : justement, l'Arabie Saoudite créerait une filière pour du blé à 11 % de protéines.

Au-delà, chaque pays a des habitudes boulangères différentes et les liens historiques entre l'Algérie, le Maroc, les pays de l'ouest africain et la France sont hautement significatifs pour les flux de céréales d'aujourd'hui - même si le pain n'est pas forcément un aliment traditionnel !

Ce facteur historique risque-il de séroder au fil du temps ? Le maximum est fait pour l'entretenir. Les pays exportateurs traditionnels (États-Unis, Royaume-Uni...) entretiennent comme le fait France Export Céréales une action commerciale dans ces zones fortement importatrices. En sus, la coopération technique, la formation (école de boulangerie à Casablanca) interviennent plus en profondeur.

AU TOTAL L'EXPORTATION DE CÉRÉALES EST UN MONDE DE PLUS EN PLUS COMPLEXE

Un monde où coexistent un mélange de pures traditions, de contraintes ou préférences techniques, de concurrence sans complexe pour le prix, mais aussi de conditions de financement. C'est un monde de plus en plus volatil où la donne change chaque année avec la qualité et la quantité du produit à vendre, avec la situation de la concurrence et le contexte économique, voire politique des pays acheteurs.

L'offre française rencontre plutôt une certaine érosion de ses positions traditionnelles face à une concurrence plus virulente. L'accident qualitatif

de 2014/15 a ici inévitablement créé un appel d'air en poussant les clients vers d'autres fournisseurs : ils ont de plus en plus de choix dans leur approvisionnement notamment avec les pays de la Mer Noire, et aussi les états Baltes, des pays de l'Union européenne comme les ex PECO, l'Allemagne... La France a jusqu'ici réussi à trouver de nouvelles issues, ce qu'il s'agit de confirmer, notamment en élargissant son « panier » de clients et en travaillant davantage avec des acteurs privés.

I Les céréales au Maroc, entre libéralisation et protection de la récolte locale

Le Maroc est le plus « libéralisé » des marchés de grains au Maghreb et au Moyen Orient : les achats par l'Office d'état sont devenus très minoritaires.

Depuis 1995, les importations sont libres pour les blés, l'orge, le maïs. Elles sont limitées par des droits de douane, surtout pour le blé tendre. Le pays n'a en effet pas voulu abandonner cette production à la concurrence internationale, alors que le blé dur utilisé industriellement est aujourd'hui en très grande partie importé. Le Maroc exporte ainsi de la semoule de couscous issue presque entièrement de grains canadiens.

Le blé tendre, base de l'alimentation, est de son côté importé à 45 % en moyenne. Il s'agit donc pour le gouvernement de doser finement entre la protection des producteurs et celle des consommateurs. Plusieurs dispositifs se combinent : une taxe à l'importation voulue dissuasive dans les mois qui suivent la récolte, et réduite ou nulle le reste du temps ; et un système de quotas répartis entre les meuniers, pour fournir la farine dite nationale qui permet de produire du pain à bas coût. Un prix de référence d'environ 260 €/tonne de blé est visé pour le producteur, alors que la farine nationale doit se situer aux environs de 200 €/tonne, l'état alterne prélèvements et restitutions pour maintenir ce prix.

Après la libéralisation de la filière, des investissements importants ont eu lieu, notamment de la part de minotiers industriels travaillant beaucoup avec des blés importés. Ils escomptaient une baisse de l'activité dans le tissu ancien et relativement atomisé de moulins. En fait, aujourd'hui, la capacité d'écrasement totale est à peu près deux fois plus élevée que le volume produit, car les petits moulins, appuyés sur le système de la farine nationale, n'ont pas fermé.

Le blé tendre local assure selon les statistiques officielles 40 % de la production de farine, et utilise environ la moitié de la récolte. La part utilisée en autoconsommation, voire en alimentation animale, semble augmenter ces dernières années. La qualité est mise en cause : le système ne pousse pas spécialement à l'améliorer.

Les acheteurs de grains au Maroc sont tous des groupes locaux : Cargill a cédé ses capacités il y a un an environ, à la suite de diverses difficultés. Les grands négociants internationaux vendent au Maroc, mais ne sont pas implantés. Certains acteurs marocains ont également connu des périodes difficiles, devant les variations de prix, dont la gestion n'est pas facilitée par les changements de taux des droits de douane, une variation de prix que l'on ne peut pas couvrir sur le marché à terme ! Aujourd'hui ces acteurs sont le plus souvent intégrés, alimentant en tout ou partie des unités de transformation, meunerie, alimentation animale, voire seconde transformation (biscuiterie, élevage de volaille).

Le blé tendre, base de l'alimentation, est de son côté importé à 45 % en moyenne



PRISME - 14

L'analyse de la conjoncture et de l'actualité agricole et agroalimentaire - Juin 2016

RETROUVEZ-NOUS

- Sur <http://etudes-economiques.credit-agricole.com> ▶ Rubrique Secteur ▶ Agriculture et Agroalimentaire
- Abonnement gratuit : [cliquez ici](#)



CRÉDIT AGRICOLE S.A.



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.